

Tableau récapitulatif des indemnités

(annexé à la délibération n°19/2020)

POPULATION : 1190 habitants

I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE MAXIMUM AUTORISÉ = 5087,33 €

Indemnité maximale du maire + total des indemnités maximales des adjoints ayant délégation

II - INDEMNITES ALLOUEES

A - Maire

Nom du bénéficiaire et %	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)
CARLAC Marie-José	52,70%

B - Adjoints au maire avec délégation (art. L 2123-24 du CGCT)

Nom du bénéficiaire et %	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)
PERRON Alain	10,05%
LE GOFF Annie	10,05%
COMBEAU Christophe	10,05%
LE CREN Monique	10,05%

Enveloppe globale A + B : 72,90 % = 2835,35 €

C - CONSEILLERS MUNICIPAUX

Identité des bénéficiaires	%
MOUNIER Catherine	0,60 %
ESVAN Didier	0,60 %
HELOU Isabelle	0,60 %
LE DOUAIRON Jérôme	0,60 %
CAUDEN Cédric	0,60 %
POULHALEC Loïc	0,60 %
KERMARREC Stéphanie	0,60 %
CROISSANT Sabrina	0,60 %
ROUILLE Jean-Luc	0,60 %
HILPERT Elodie	0,60 %

Total général A + B + C : 78,90 % = 3 068,72 €